

Compte rendu du comité directeur de l'ACKVL
Mercredi 14 Mars 2018
Centre aquatique de St Jean de la Ruelle

Membres présents : Stéphane Leconte, Christian Leconte, Nicolas Leconte, Paul Tallet-Pinet, Thierry Gérardin, Sandrine Pasquiet, Fabien Tournadre, Christophe Leconte, Steve Bruniquel, Thomas de Boysson et Jacques Précigout

Membre excusé : Childéric Thoreau

Secrétaire de séance : Jacques Précigout

Début de séance : 19h13

• **Mise au point concernant les adhésions temporaires pour l'accès aux séances piscine.**

Après discussion, il a été décidé qu'une cotisation par séance de 1 euro sera demandée à chaque personne non licenciée à l'ACKVL, et ce pour éviter tout problème lié aux assurances et responsabilités. L'adhésion temporaire reste à 5 euros pour les séances de canoë-kayak.

• **Calendrier** (version actualisée sur le site du club)

- M. Yann Dhieux (dhieuxyann@gmail.com) est maintenant responsable de l'organisation des déplacements sur les courses N3. Concernant la prochaine, qui aura lieu à St Briec le week-end du 24 et 25 Mars (course non prise en charge), le camion rouge ne sera pas disponible puisque réservé à la section loisir pour la sortie sur la Conie (responsable: Sandrine Pasquiet). L'attribution des camions sur cette sortie pourrait néanmoins changer en fonction du nombre de participants (minimum 5 pour l'attribution d'un camion).
- La course N1 de Lannion n'est plus prise en charge ; elle est remplacée par celle de Cergy (Responsable : Fabien Tournadre).
- Faute d'encadrant, la descente sur le lot (prévue les 21 et 22 Avril) est reportée à une date ultérieure.
- La course N2 de Metz n'est plus prise en charge ; elle est remplacée par celle à Uzerche (responsable : Fabien Tournadre)
- Il n'y aura pas de déplacement sur la manche 3 jeunes.
- Jacques est responsable de l'organisation de la course régionale à Veigné, qui aura lieu les 28 et 29 Avril.

• **Organisation de la saison estivale**

- M. Thibault Sadrin sera embauché à raison de 7h par semaine pour renseigner les futurs clients par téléphone du 15 Mars au 30 Avril. Pour le mois de Mai, un ou deux saisonniers seront embauchés à mi-temps pour assurer le standard téléphonique et les navettes du week-end. Les bénévoles pourront potentiellement être sollicités pour assurer certaines navettes en cas de grande affluence. Pour les mois de juin, juillet, août et septembre, un temps plein sera proposé pour un/une standardiste et deux navetteurs. Plusieurs candidats se sont déjà proposés, incluant Mme Manon Levistre qui a déjà fait la saison précédente. Les recrutements sont en cours.
- Paul va racheter un ordinateur pour le club. L'ancien nous a lâchés la saison dernière.

- A partir du 1er Mai, les camions seront réservés pour l'activité locative.
- L'activité locative sera officiellement fermée les lundis, excepté pour des sorties encadrées par les bénévoles.
- Il a été proposé que les employés saisonniers bénéficient d'une participation aux résultats dont les modalités restent encore à définir. Elles seront fixées au cours de la prochaine réunion.

- **Retours sur l'organisation des séances hebdomadaires.**

- Jusqu'à présent, aucun problème logistique n'est à signaler. Fabien signale néanmoins qu'une barre est à ressouder sur la remorque dédiée aux entraînements du mercredi.

- **Renouvellement du parc des bateaux slaloms**

- Fabien avait signalé que le parc slalom est quasiment entièrement à refaire. Depuis, Steve a réparé l'ensemble des slaloms du club, puis il a proposé de renouveler un bateau par an afin que les jeunes compétiteurs puissent naviguer dans les meilleures conditions. Pour l'achat des bateaux (occasion), un prix a été fixé entre 500 et 700 euros par bateau.

- **Lieu et date de la prochaine AG**

Notre prochaine assemblée générale aura lieu à St Denis en Val (salle à définir) le samedi 2 février 2019 à 10h.

- **Divers**

- La prise « remorque » du camion jaune ne fonctionnait plus. Stéphane et Christian l'ont réparée vendredi dernier.
- Paul est en charge de régulariser les remboursements des sorties loisir, particulièrement celui de Dahouette qui a été soulevé lors de la dernière assemblée générale.
- Nous n'avons reçu aucune attestation d'assurance pour l'année 2019. Thierry Gérardin est en charge de se renseigner et si possible de régler le problème auprès d'AXA.
- Merci à Sandrine Pasquiel de s'être déplacée à l'assemblée générale du CRCKK pour représenter le club.
- La Mairie de St Jean de la Ruelle a récemment été relancée par Thomas concernant les aménagements de la base. Nous attendons leur réponse.
- Christian doit prochainement contacter M. Neveu pour se renseigner sur la possibilité d'impliquer la Mairie de St Denis en Val dans l'entretien ménager de la base CK.
- La prochaine réunion du comité directeur est prévue le 17 Avril 2018 au centre aquatique de St Jean de la Ruelle

La séance est levée à 20h46